



Trèbes.

N° 28/2024

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 011-211103973-20240628-D\_1-DE

S'LO

FOLIO 237

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT-HUIT JUIN**, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis salle Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément à l'article L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2024

**PRÉSENTS** : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. CARBONNEL. SENTENAC. OLLAGNIER. MAYNARD. SAINT-ANDRÉ, Adjoints.

MMES. MM. PIEDRA. CASTANS. DE PRADO. DIEDRICH. GRAVES. LAFON. MITAIS. GALY. PEIX.

SANCHEZ. BILLECI. VIC.

**ABSENTS EXCUSÉS** :

MME GARINO  
MME LAROCHE  
MME MEDVES  
MME JOURDA  
M. QUESNEL  
M. LASGOUZES  
MME NICOLAÏ  
M. PANERO  
MME DENAT

**PROCURATIONS** :

MME GARINO à M. OLLAGNIER  
MME LAROCHE à MME BILLECI  
MME MEDVES à MME GALY  
MME JOURDA à M. le Maire  
M. QUESNEL à M. PIEDRA  
M. LASGOUZES à M. MAYNARD  
MME NICOLAÏ à MME SAINT-ANDRÉ  
M. PANERO à MME VIC

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

**OBJET** : Dépenses à imputer sur le compte fêtes et cérémonies

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande du service de gestion comptable de préciser, par délibération, les dépenses imputables sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies » ;

